

Les Moulins à vent dans la région

(Par R.D. et Prévost)

Là, où il n'y avait pas de rivières, il existait autrefois dans les plaines, des moulins à vent. Nous en avons retrouvé l'emplacement de quelques-uns mais il devait en exister beaucoup d'autres, voici une petite liste de ceux-ci :

996 – 1031	- moulin à vent nommé Sénauve	à Etampes
Idem	- moulin à vent de Bierville	à Etampes
XIII ^{ème} siècle	- moulin à vent de Rambouillet	
En 1300	- moulin à vent de la Brière,	à Roinville-sous-Dourdan
1396	- moulin à vent de Symonville	à Sermaise
1490	- moulin à vent de Montfrix	à Villeconin
1552	- moulin à vent de Granville	à Villeconin
1627	- moulin à vent de Marolles	
1670	- moulin à vent de Briis-sous-Monthéry	
1687	- moulin à vent du Mesnil	près de Longpont
1850	- moulin à vent de Mondétour,	à Sermaise
1850	- moulin à vent de La Forêt-le-Roi	près de Dourdan
1910	- moulin à vent de Chatignonville,	près de Dourdan
?	- moulin à vent de Limours,	Butte du moulin à vent
?	- moulin à vent de Montmirault-Cerny	près d'Etampes

Au nord de la ville de Limours, se trouve une butte appelée de temps immémorial la « butte du Moulin à vent ». La tradition est, qu'il y en a eu un que les dégradations de la butte occasionnées par les ravines ont fait disparaître. Un bourgeois de Paris, qui possède quelques biens dans la paroisse, vient pour la commodité des habitants d'y en faire construire un, avec une maison pour le meunier. L'usage des moulins à vent est déjà assez ancien ; l'on prétend qu'il a été apporté en Europe du temps des croisades, il avait été imaginé en orient pour suppléer au défaut d'eaux courantes. Un trait historique que l'on trouve dans l'histoire du diocèse de Paris, article de la paroisse de Gonesse, doyenné de Montmorency, semble effectivement indiquer le temps des croisades. La voici : « *les religieux de Royaumont se plaignaient en 1275 au Parlement, qu'un moulin à vent (qu'ils qualifiaient de « nouvelle machine ») que Pierre de Belloi venait de faire édifier sur sa terre, faisait tort à leurs moulins sur la rivière de Groult à Gonesse* », ils ne furent point écoutés. Le parlement jugea que chacun était maître de sa terre.

Pour en revenir au nouveau moulin à vent de Limours, il ne sera pas hors de propos de rappeler ici les vers que le P. Bruno, religieux Picpus du couvent de Limours, a faits sur ce moulin :

Passant, vois ce moulin et lis cette apostille,
Prévost pour l'élever n'écoula que son cœur
Il plait à la princesse, est utile à la ville,
Dans ce double motif il trouve son bonheur.

(Prévost)

En Beauce, il existait plus de 600 moulins à vent réduits aujourd'hui (1970) à 16 dont un seul est classé parmi les monuments historiques. Il appartient à M. Robert Ferron (1903-1976) d'Ouarville et ne moud plus à farine depuis 1914 mais concasse uniquement pour les animaux. (R.D.)

La comtesse de Brionne, née Louise Constance de Rohan-Montauban, veuve de S.A.M. le Comte de Brionne acheta le Comté de Limours le 18 mars 1775 pour la somme de 780 000 livres. Au moment de la Révolution la Comtesse de Brionne émigra, elle ne revint pas en France et mourut à Presbourg, le 1^{er} décembre 1815.

Tous ses biens avaient été confisqués et vendus.

(Prévost)

Accoucheuses sous l'ancien régime

En 1466, à la fin d'un procès-verbal d'une visite de l'archidiacre, on lit :

« Accoucheuse : Simone la mercière »... mention qui accompagne presque toutes ses visites. Il faut croire que les accoucheuses étaient alors sous la surveillance étroite du Clergé... (A. Lenoir)

Et en effet, on trouve aux archives de l'Etat-civil de Breuillet, à la date du 3 mai 1789 :

« Nous sous-signez, curé, syndic et principaux habitants de la paroisse de Breuillet assembles à l'effet de choisir une personne pour exercer les fonctions de sage-femme dans cette paroisse avons d'un consentement unanime, nommé Catherine Bergerotte, femme de Michel Auré, vigneron en cette paroisse, (hameau du Colombier), laquelle nous certifions de bonnes vies et mœurs. » (R.D.)

Les 3 Noëls de Châtres (du 16^{ème} siècle)

(Air : un jour en voulant m'enrôler)

I

Ceux de Châtres et de Montlhéry
Cette journée-ci
Firent grande fête
Quand Jésus-Christ naquit
De sa conquête
Chacun se réjouit.

III

Chacun pris son chalumeau
Et laissé son troupeau
Dans nos campagnes
Le rossignol chantait
A nos aubades
Cet oiseau répondit.

V

Les habitants de Saint-Yon
Avaient de gros poissons
Soles et carpes
Vives et barbillons
Asperges et cardes
Pour Joseph le Grison.

VII

Cordet apporta des chapons
Poules grasses et dindons
Quoi qu'il fut d'âge
Il faisait des bouillons
Et du potage
Mieux que tous nos garçons.

II

Des anges ont chanté des chansons
Sur différents tons
Et des cantiques
De toutes les façons
Tous en musique
Dans les plaines et les vallons.

IV

Nos bergers furent à la Saint-Clément
En chantant et dansant
Ensuite ils eurent
L'honneur de voir l'enfant
Du mieux qu'ils purent
Ils firent leurs présents.

VI

Le bon Messire Guyot
Nous y fit chanter Nö
Cette nuitée
L'on vida son tonneau
Et sa vinée
Nous manquait moins que l'eau.

VIII

prions Marie et son cher fils
Qu'un jour en paradis
Ils veillent bien mettre
Tous eux qui sont ici
Ce divin maître
Pour jamais avec lui.

Nous avons souligné en rouge dans le couplet n°V Soles et Vives qui sont des poissons de mer et par conséquent ne devaient pas se trouver dans les étangs de Saint-Yon. Il en est de même dans ce même couplet pour Asperges et cardes, le jour de la nativité (25 décembre), qui devaient être tout aussi rares. (R.D)

Autre Noël de Châtres

I

Tous les bourgeois de Châtres
et du Mont-Le-Hery
S »en allaient quatre à quatre
En chassant le souci
Cette journée ici
Que la Vierge marie
Près le Bœuf et l'ânon
Don-don
De Jésus accoucha
Là-là
Dans une bergerie.

III

Ils prennent leurs houlettes
Avec empressement
Leurs hautbois, leurs musettes
Et s'en vont promptement
Tout droit à Saint-Clément
A travers la montagne
Etant tous réjouis
Ravis
D'aller voir cet enfant
Naissant
Joseph et sa compagne

V

Messire Jean, vicaire
De l'église d'Eglis
Apporta pour mieux braire
Du vin de son logis
Les écoliers garnis
Toute cette nuitée
Se sont mis à crier
Chanter
Ut, ré, mi, sol, la
Là-là
A gorge déployée.

VII

Comme on était à table
Un garçon de Nevers
Sur un luth agréable
Chanta mille beaux airs

Mêlant la chanterie
De trompette et de clairon
Don-don
Avec l'alléluia
Là-là
A Joseph et Marie.

II

Des anges de lumière
Ont chanté divers tons
Aux bergers, aux bergères
Qui gardaient leurs moutons
Parmi tous les cantons
Tout alentour de l'onde
Disant que se mignon
Don-don
Etait né près de là
Là-là
Pour le salut du monde.

IV

De Saint-Germain la bande
Vint en procession
Et traversa la lande
Sans faire station
Ni la collation
Dansant à l'harmonie
Que faisaient les pasteurs
Chanteurs
Lesquels n'étaient pas las
Là-là
De faire symphonie.

VI

Lorsqu'on vidait la coupe
Un nommé des Avaux
Faisait la bonne soupe
Avec force naveaux
Poulets et pigeonneaux
Pour faire grande chère
Outre des hallebrans
faisans
Qu'apporta Jean Badot
Point sot
A Jésus et sa mère

VIII

Tous prièrent de grâce
Et la mère et le fils
de leur faire une place
Dedans le paradis
Ce qu'ils leur ont promis
Et puis chacun s'apprête
D'aller vers son canton
Don-don
Qui de ci, qui de là
Là-là
En faisant bonne fête. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Ce Noël connu sous le nom de « Noël de cour » a été composé au 16^{ème} siècle par un prêtre nommé Crestot qui habitait l'Île-de-France.

Ces deux Noëls nous ont été communiqués vers 1935 par notre défunt ami M. le professeur de géologie Georges Courty (1875-1953) qui habitait alors Egly.

Autre Noël de Châtres (du 16^{ème} siècle)

(Air : nous nous sommes mis à jouer, il nous vint mal en point)

I

Tous les bourgeois de Châtres
Et ceux de Montlhéry
Menèrent grande joie
Cette journée ici
Que naquit Jésus-Christ
De la Vierge Marie
Près du bœuf et de l'ânon
Don-don
Entre lesquels coucha
Là-là
Dans une bergerie.

III

Laissèrent leurs troupeaux
Paissant parmi les champs
Prurent leurs chalumeaux
Et droit à la Saint-Clément
Vinrent dansant, chantant
Menant joyeuse vie
Pour visiter l'enfant
Si gent
Lui donner de joyaux
Si beaux
Jésus les remercie.

V

Vous eussiez vus venir
Tous ceux de Saint-Yon (1)
Et ceux de Brétigny
Apportant du poisson
Les barbeaux et gardons
Anguilles et carpettes
Etaient bon marché
Voyez
A cette journée là
Là-là
Et aussi les percherettes.

VII

Bas, des hymnes a joué
Sur son beau tambourin
Lequel on avait loué
A ceux de Saint-Germain
La grand' bouteill' au vin
Ne fut pas oubliée
Notisson du rebec
Jouait
Car avec elle alla
Là-là
Cette digne journée.

II

Les anges ont chanté
Une belle chanson
Aux pasteurs et bergères
De cette région
Qui gardaient leurs moutons
Paissant sur la prairie
Disaient que le mignon
Don-don
Etait né près de là
Là-là
Jésus fruit de sachie

IV

Les Pasteurs de Bruyères
N'étaient pas endormis
Sortirent des tannières
Quasi tout étourdis
Les Rêveurs de Boissy
Passèrent la chaussée
Croyant avant ouï
Le bruit
Et aussi les débats
Là-là
D'une très grosse armée.

VI

Lors ceux de Saint-Clément
Firent bien leur devoir
De faire asseoir les gens
Qui venaient le roi voir
Joseph les remercie
Et aussi fait la mère
Là eussiez vu chanter
Danser
Et mener grand soulas (joie)
Là-là
Faisant tous bonne chère.

VIII

Lors un nommé Goton
Faisait de son brouet
Et la soupe à l'oignon
Cependant qu'on dansait
Des lapins et perdreaux
Alouettes rôties
Canards et cormorans
Très grands
Gilles Bradot porta
Là-là
Ey Joseph et Marie.

IX

Avec eux on voyait
Un du pays d'amont
Qui d'un luth résonnait
Des très belles chansons
De Châtres, les mignons
Menaient grande rusterie
Les échevins menaient
Et portaient
Trompettes et clairons
Don-don
En belle compagnie.

X

Messire Jean Guyot
Le vicaire d'Eglis
Apporta tout plein pot
Du vin de son logis
Messieurs les écoliers
Toute icelle nuitée
Se sont mis à chanter
De hait
Ut, ré, mi, fa, sol, la
Là-là
A gorge déployée

XI

Nous priérons tous Marie
Et aussi son cher fils
Qu'il nous donne la gloire
Là-sus en paradis
Après qu'aurions vécu
En ce mortel repaire
Qu'il nous veuille garder
D'aller
Tous en enfer la-bâs
Là-là
En tourment et misère.

(1) *Les étangs de Saint-Yon devaient se confondre avec ceux de Breux.*
(*Le folklore du Hurepoix, par Seignolle, 1937, page 163*)

Noms curieux d'habitants de Seine-et-Oise (R. D)

Achères	Les Achérois
Athis-Mons	Les Athégiens
Aulnay-sous-Bois	Les Aulnaysiens
Beaumont-sur-Oise	Les Belmontais ou Belmontois
Belley (<i>le</i>)	Les Bellaysans
Boissy-sous-Saint-Yon	Les Buxéens
Boussy-Saint-Antoine	Les Buxaciens
Brétigny-sur-Orge	Les Brétignollais
Brunoy	Les Brunoyens
Celles-Saint-Cloud (<i>la</i>)	Les Cellois
Cernay	Les Cernéens
Chatou	Les Chatousiens
Chevreuse	Les Chevrotins
Chilly-Mazarin	Les Chilliacois
Clairefontaine	Les Clarifontins
Clichy-sous-Bois	Les Clichois
Corbeil-Essonnes	Les Corbeil-Essonnois
Croissy-sur-Seine	Les Croissillons
Egry	Les Aglatiens
Epinay-sur-Orge	les Spinassiens
Etrechy	Les Strépiniacois
Ferte-Alais (<i>la</i>)	Les Fertois
Forges-les-Bains	Les Forgions
Frémainville	Les Frémillons
Gagny	Les Gabinien
Garges-Lès-Gonesse	Les Gargeois
Gonesse	Les Gonessiens
Goussainville	Les Goussainvillois
Grigny	Les Grignerots
Herblay	Les Herblaysiens
Houilles	Les Houeilleissais
igny	Les Ignoliens
Isle-Adam (<i>l'</i>)	Les Islois
Jouy-en-Josas	les Joviens ou Jovisiens
Lardy	Les Larziacois
Limay	Les Limayens
Limours	Les Limouriens
Linas	Les Linois
Longjumeau	Les Longjumeloirs
Longpont	Les Longipontains
Louveciennes	Les Luciennois ou Louveciennois
Maisons-Laffitte	Les Mansonniens ou Maisonnais
Mantes-la-Jolie	Les Mantesvillois
Marly-le-Roi	Les Marlychois
Massy	Les Massicois
Mauchamps	Les Mauchampois
Meulan	Les Meulanais
Milly	Les Milliacois
Montmagny	Les Magnymontois

Montmorency	Les Montmorencéens
Morangis	Les Morangissiens
Morsang-sur-Orge	Les Morsainois
Mureaux (<i>les</i>)	Les Muriaux
Orly	Les Orlysiens
Ormesson	Les Ormessonnais
Orsay	Les Orcéens
Palaiseau	Les Palaisiens
Paray-Vieille-Poste	Les Parodiens
Pavillons-sous-Bois	Les Pavillonnais
Pecq (<i>le</i>)	Les Alpicois
Poissy	Les Poissiais
Pontchartrain	Les Chartripontins
Rambouillet	Les Rambolitains
Rosny-sur-Seine	Les Rhodaniens
Rueil	Les Rueillois
Saclas	Les Sacliens
Saint-Cloud	Les Clodoaldiens ou les Saint-Cloutiens
Sainte-Geneviève-des-Bois	Les Génovéfains
Saint-Germain-en-Laye	Les Sangermois ou Saint-Germinois
Saint-Gratien	Les Saint-Gratiennois
Saint-Maurice-Montcouronne	Les Mauritiens
Saint-Rémy-Lès-Chevreuse	Les Rémois
Savigny-sur-Orge	Les Saviniens
Sevran	Les Sevransais
Sèvres	Les Sévriens
Soisy-sous-Montmorency	Les Soiséens
Taverny	Les Tabernaciens
Torfo	Les Torfoliens
Trappes	Les Trappistes
Tremblay-Lès-Gonesse	Les Tremblaysiens
Vaux-sur-Seine	Les Vauxois
Vert-le-Grand	Les Vertois
Vésinet	Les Vésigondins
Vigneux	les Vignolats
Villiers-le-Bel	Les Beauxvillérois
Villiers-sur-Marne	Les Villiérais

Pluies de boue sur Egly et sur les communes environnantes

(Par M. le professeur de géologie Georges Courty)

Sur la pluie de Tripoli des 27,28 et 29 novembre 1930

(Mise au point)

C'est entre 15 et 18 heures qu'un phénomène météorologique assez rare se produisit en Oranie, le 27 novembre 1930. Toute la région de Mascara, Saïda, Sidi-Bel-Abbès, Marnia, etc., était plongée dans une obscurité complète à tel point que les habitants furent obligés d'éclairer leurs appartements. A ce moment les ampoules électriques diffusèrent une lumière verdâtre.

Que se passait-il donc au juste dans l'Afrique du Nord ?

Par suite de courants chauds éoliens, les sables du désert de Lybie, à l'ouest de l'Egypte se sont trouvés soulevés à une grande hauteur à la manière d'un typhon et se sont abattus sur le sud-oranais, les hautes plateaux algériens vers 15 heures ; sur le Maroc principalement sur Casablanca, sur Barcelone entre vingt et vingt-deux heures ; puis sur la France suivant un sinusöide compris entre Marseille et l'embouchure de la Loire, c'est-à-dire sur le sud-ouest et le littoral atlantique. Le 28 vers 2 heures du matin une pluie de sables jaunes rougeâtres tombait à Egly (et sur toute la région environnante) ou nous avons pu recueillir des échantillons sur des châssis en verre.

Ce n'est que vers 4 heures 45 qu'une pluie sableuse s'ébattit vers Bagneux et N.D. de Paris ; puis entre 6 et 8 heures dans le N.O. de la Bretagne ; un peu plus tard dans les Comtés de Suffolk et de Sussex (G.B.) et ce même jour au début de l'après-midi aux environs de Liège. Le 29 novembre entre 10 et 11 heures une pluie de sable jaune tombait sur Nice et sur le littoral de la Manche, et à minuit moins le quart sur quelques points de la région parisienne.

Les sables aux grains les plus gros seraient tombés en Provence, tandis que ceux aux grains plus fins se seraient rencontrés en Flandre et en Belgique.

A) - Météorologie

Les perturbations qui ont amené les pluies de sable, se produisirent du S.O. au N.E. avec une augmentation de température de +6 à 16 degrés entre 400 et 800 mètres échauffement qui a été relevé à 200 mètres et constaté au niveau du sol, entre le 27 et le 28 novembre 1930.

B) - Minéralogie

L'analyse de ces sables a surtout donné de la silice ($Si.O^2$) et du silicilate d'alumine ($Al^2.O^3$). Les autres substances métallifères et minérales telles que le peroxyde de fer, l'oxyde de titane, la magnésie, le phosphate et la chaux carbonatée ne se trouvent qu'à l'état restreint. Toutefois la présence de diatomées indique nettement la provenance de ces sables qui ont eu un transport rapide variant entre 100 et 150 kms à l'heure suivant l'altitude.

C) - Effets désastreux

A Egly, du fait de cette pluie de sables, il y eut une destruction de choux de Bruxelles dû à la présence de parasites cryptogamiques tels que « phyllostica hérédicola » juste à l'endroit où le sable était resté adhérent. Le 5 décembre plus de soixante-dix personnes décédèrent dans la région de Liège, justement dans la zone où la pluie était tombée. Il est bien alors permis de se demander s'il n'y a pas eu là une relation de cause à effet.

D) - Conclusion

Des pluies de sables analogues se sont produites le 24 avril 1926 dans le Var et les Bouches-du-Rhône et en 1928 dans l'Yonne et en Seine-et-Marne. Tous ces sables provenant des régions désertiques surchauffées sont alors retombées en pluies. De ces pluies, il y en a eu de toutes les natures, mais elles se manifestent en général à la plus grande stupéfaction des personnes qui les essuient dans des contrées fort éloignées des centres tourbillonnaires d'où elles prennent naturellement naissance.

Vignes et vigneron en Hurepoix

Les historiens et les géographes ne sont pas d'accord sur les limites de cet antique pays : le Hurepoix. Cependant en prenant un juste milieu, on arrive à la délimitation que voici :

Meudon – Magny-les-Hameaux – St Arnoult – Méréville – Milly, le cours de la Seine, et l'on s'accorde à lui donner comme capitale : Dourdan.

Dans cette région, au moyen-âge, la puissante abbaye de St-Germain-des-Prés possédait des vignes à Meudon, Champrosay, etc... Parmi les crus dont la réputation est bien établie, le vin d'Athis venait en première ligne.

Une ceinture de vignoble commençait aux faubourgs de Dourdan, s'étagant sur les versants sablonneux de Liphard, des Jabots, de Normont.

Le vin du territoire de Dourdan se vendait sur la route d'Etampes à Paris, et les marchands de la capitale eux-mêmes s'en faisaient les débitants. On possède une foule de renseignements sur les Messiers ou gardes-vignes dans cette région. Ceux de Marcoussis portaient le bâton comme signe de leur mission, le bâton était ferré, pointu des deux bouts et de cinq à six pieds de longueur.

D'autres gardes-vignes à : Draveil, Crosnes, portaient aussi par ordre une hallebarde pour leur défense personnelle et aussi comme un signe de leur charge. En l'an II, à Verrières-le-Buisson, les trois gardes champêtres étaient payés à six sous par arpent de vigne et la moitié des amendes prononcées par le Tribunal de Police.

A la fin du XVIIIème siècle, les gardes Messiers de Nozay recevaient rétribution comme suit : huit sols par arpent par les vigneron de la commune et vingt sols par les horsins (hors-seins) et citoyens non vigneron du village. Les bans de vendanges étaient fixés par un arrêt du bailli après avoir consulté les vigneron et les messiers. A titre d'exemple : l'ouverture des vendanges eut lieu à Meudon le 21 octobre 1805 et le 31 aout 1822.

En 1803, on considérait le vin de Montlhéry comme médiocre, celui de Mennecy de meilleure qualité, celui de la Ferté-Alais se rapprochait du Bordeaux. Enfin, le vignoble de Chateaupers à Roinville, près de Dourdan, était le plus estimé de la région.

En 1867, Essonnes possédait encore un vignoble important à cette époque, on ne publiait plus le ban de Vendanges dans le canton de Boissy-saint-Léger et chacun faisait sa récolte de vigne à l'époque qui lui convenait. Au contraire dans le canton d'Arpajon, l'ouverture des vendanges est annoncée par un ban, dans toutes les communes sauf à Avrainville, Bruyères-le-Châtel, Leudeville Linas et Saint-Michel-sur-Orge. Dans le canton de la Ferté-Alais, les bans de vendanges étaient ordinairement fixés par les maires, mais à d'Huisson, le grappillage était défendu.

Dans la région de Corbeil, on ne publiait pas le ban de Vendanges en 1867, et chaque propriétaire faisait sa récolte quand il lui convenait mais elle cessait d'être surveillée contre le grappillage lorsque les gardes-messiers n'exerçaient plus leurs fonctions. A cette époque 1 200 hectares de vigne couvraient la région d'Etampes.

D'ailleurs, de mémoire d'homme on célébrait la Saint-Vincent à Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Champlan, Epinay-sur-Orge, Etréchy, Evry-petit-Bourg, Fontenay-le-Comte, Grigny, Lardy, Leudeville-sur-Orge, Longpont, Montlhéry, Ollainville, Ormoy, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, La Ville-du-Bois, Villeneuve-le-Roi et Wissous.

Les coteaux de Villabé donnent encore un vin apprécié et l'on peut encore citer les vignobles de : la Ville-du-Bois, Essonnes, Corbeil, Courances, Briis-sous-Forges, Videlles, Marolles-en-Hurepoix, Egly, Lardy, Bouray, Auvers-Saint-Georges, Etréchy et le Val-St-Germain.

A Leuville, deux jeunes gens de la classe portent un petit Saint-Vincent de bois et tiennent en main une bouteille de vin du pays. On porte à l'église la statue couverte d'un voile. On découvre le saint pendant la messe et à la sortie on la mène processionnellement à travers la localité. Les jeunes gens vendent des brioches.

A Lardy, si la Saint-Vincent n'est plus officiellement fêtée un grand repas réunit les vigneron, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

La messe de St Vincent est encore célébrée en musique à Saint-Forget, à la sortie on sert pain bénit et vin chaud. Il y a ensuite bal coupa par un banquet, durant plusieurs heures.

On chante encore :

Ah, ah, ah
Le bon aspirant
Comm'il a bien vidé son verre
Ah, ah, ah
Le bon aspirant
Comm'il a bien vidé son cran

Il faut bien noter que, par suite de la régression de la culture de la vigne, les vigneron ne cultivent plus exclusivement le vignoble et dans maintes localités se joignent aux maraîchers et horticulteurs pour célébrer la Saint Fiacre.

(*Réné Dage – Vice-président des arts de l'Yveline, section de Dourdan*)

Communes qualifiées : « Sur Orge » (*par R.D.*)

Germinal-sur-Orge (nom révolutionnaire de St Germain-les-Arpajon) – Leuville-sur-Orge – Brétigny – St Michel – Longpont – Le Perray – Villiers – Villemoisson – Morsang – Epinay – Viry – Chatillon (aujourd'hui Viry-chatillon) – Savigny – Juvisy – Athis – Mons (aujourd'hui Athis-Mons).

Au bourdon qui relève



A Bruyères-le-Châtel, un habitant nommé Bourdon tomba certain jour gravement malade, il fut même durant quelque temps entre la vie et la mort, lorsqu'un jour ayant appris que l'état du malade s'améliorait, un peintre du pays très farceur, dessina sur une pancarte un bourdon couché sur le dos les ailes déployées, mais relevant son dard, et en dessous l'inscription suivante : « au Bourdon qui relève » pancarte qu'il alla accrocher durant la nuit au-dessus de la porte de l'ancien moribond.

Lorsque ce dernier fut rétabli et qu'il vit la pancarte dédiée à son rétablissement il trouva la farce tellement plaisante qu'il la laissa en place, malheureusement les intempéries eurent vite fait d'en venir à bout.

(*R. de Vevey*)

Rimailles et dictons paysans

(En langage du cru, par R. D)

Saint Jui-yen câss' la glace
Si y la cass' pas y l'embrasse. (27 janvier)

A la Savincent
Eul' vin mont' au sarment. (22 janvier)

Janvier frileux
Gel' eul mogneau sus se-z'oeux.

A la chand'leur
Le jous y coïssont d'pus d'ein heure. (2 février)

A Chamarant à la chand'leur
Les grandes douleurs.

A Mâroll's-en-n'Hur'pouê
A la chand'leur
L'hiver est finite
Ou ben a r'prend rigueur.

A la ferté-Alais à la chand'leur
Tout fend, ou tout plieure.

A la Sainte-Jui-yenne
Faut toujours que l'soleil vienne
Si y r'luit peu (16 février)
Bon pour le boeus
Si y r'luit beaucoup
Cé einn' bonn' a-oût.

Saint-Mathiass
Cass' la glace (24 février)
Si yeûnn' n'a pas
Y n »en f'ra.

A la Saint-Aubin on tond
D'ordinair' eul mouton (1^{er} mars)
Mais si vous v'lez-ben m'couêre (9 mai)
Tondez-leu à la Saint-Grêgouêre.

Si y fait chaud à la Saint-Joseph
C'est signe que l'été s'ra sec. (19 mars)

Si y gel' eul vingt-cinq de mâr (s)
Lé près y diminuont d'un quart.

Si y tonn' en mâr (s)
Laboureux dit : hêlass.

Quand y pleut à la Saint-Georges
Y'a ni c'ris's, ni gogues. (23 avril)

Puies d'avri (l)
Valont fumier d'berbis.

L'aoûenn' d'avri (l)
Cé pou lé berbis.

Avril et mai secs
Année maigue.

La fouê en mai, la chaleur en juin
Amèn'nt eul'pain en pis l'vin.

Saint-Mamert, Saint-Servais, Saint-Pancrace
Sont toujours dé vrais Saints d'glace. (11-12-13 mai)

Si y pleut à la Saint Médard
Y pleut quarant' jous pus tard. (8 juin)

A moins qu' Saint-Barnabé
Vienn' yi couper (11 juin)
L'harbe d'en d'sours eul pied.

Pis Saint-Gervais défait
Tout c'quê l'z'aut's ont fait. (19 juin)

Cui qui veut aquêr de biaux navets
Y l'a quê d'lé s'mer en juillet. (juillet)

Pendant l'août et lé vendanges
Ya pas pus s'fêt's que d'dimanches. (août)

Cui qu'est né au mouâs d'a-oût
A la gueule de tout

Seum' té pouâs à la Saint-Maurice
Tu n' n'éras à ton caprice (22 septembre)

Si l'osier fleurit
Eul raisin meusit (*murit*)

Eul' vent du nord à la Saint-Michel
Eulé mouâs d'octobre s'era sec. (29 septembre)

A la Saint-Lu(c) Sem' dru.	(18 octobre)
<hr/>	
A la Saint-Vallier La chârue est sour' eul pouêrier	(22 octobre)
<hr/>	
Saint-Simon et saint-Jude Mettent la neige sus lé z'arbusses.	(28 octobre)
<hr/>	
A la Tousaint lé blés s'més Eh pis tous les fruits ramâssés Si l'hiver va doué son ch'min Vous l' l'êrez à la Saint-Martin Si y n'arrêt tant ne quant Vous l' l'éré à la Saint-Clément Et si y trouve quêqu's encombrées Vous l'l'aurez à la Saint-André Mais si y l'allait ce ne say, ne l'ay Vous l'l'aurez en avri ou may.	(1 ^{er} novembre)
<hr/>	
Jé entendu dire toujours Quante Saint-Ambouêse Quê j'somm's en grand danger D'ouêr d'la fouê pusquê hui-jours.	(11 novembre)
<hr/>	
Si l'hiver fait pas son douêre Ao mouâs d'décemb eh pis janvier Au pus tard a s'f'ra ouêr Au deuxièm en février.	(23 novembre)
<hr/>	
Au jour dé la Saint-Thomas Le jour allongons du pas d'un jârs.	(30 novembre)
<hr/>	
Eul jour de Nouël Du pâs d'einn' ouêe.	(7 décembre)
<hr/>	
Eul jour d' Saint-Etchienn' D'un grain d'aouêne	(21 décembre)
<hr/>	
	(25 décembre)
	(26 décembre)

Le Curé de Mauchamps

En 1789, Mauchamps avait pour curé un auvergnat frondeur, remuant et surtout, phraseur et vaniteux, l'abbé Dolivier, qui tout révolutionnaire qu'il fut, signait souvent d'Olivier. Dès l'origine, ce détraqué embrassa avec ardeur les idées nouvelles et les mit en pratique. Il commença par profiter de l'abolition du célibat des prêtres et ne fut pas le dernier à prêter tous les serments que l'on exigea des ecclésiastiques. Dès 1783, il inondait les environs de ses brochures politiques ou les mots de « vertu » « morale » « vœu national » « abus de dévotions populaires », se mêlaient dans le charabia ampoulé de l'époque à ceux de « justice » et de « fraternité ».

Bien entendu, en vertu de ces principes, il fut renégat proscripteur, et le reste. Ses écrits les plus curieux sont le *Manifeste de quatorze curés du bailliage d'Étampes* ; le *serment patriotique de pierre D'Olivier, curé de Mauchamps*, auteur du discours sur l'abus des dévotions populaires et du vœu national, prononcé le 2 février 1791, au milieu de ses paroissiens assemblés ; sa « pétition » au moment de l'assassinat du maire d'Étampes, Simoneau, et surtout son Discours... à ses paroissiens pour leur annoncer son mariage prononcé le dimanche 22 octobre de l'an I de la République française à l'issue des vêpres. C'est là que le desservant de Mauchamps montre le bout de l'oreille ; son acte de mariage retrouvé dans les archives, est un curieux document. Toutes ces élucubrations sont imprimées et font le bonheur des amateurs d'histoire locale.

Lors de la réunion des trois états du bailliage d'Étampes, à la veille des États généraux, il devint secrétaire de l'ordre du clergé, fit dans cette assemblée toutes sortes de motions et en profita pour publier une nouvelle brochure sous ce titre : *exposé des sentiments que j'ai manifesté dans l'assemblée du bailliage d'Étampes adressé à tous les curés du royaume !!!* Peste, quelle modestie ! Malgré tout ce zèle, il ne fut point nommé député du clergé et dut en éprouver une amère déception.

Il s'en consola en devenant l'ami de Robespierre, peut-être rédacteur d'occasion au Défenseur de la Constitution et assurément l'auxiliaire du citoyen J.P. Couturier, cet ancien lieutenant général du bailliage de Bouzonville, près de Metz, devenu conventionnel, envoyé en mission à Étampes pour « régénérer » le pays et dont nous avons vu les exploits à Saint-Sulpice-de-Favières ; Comme il devait plaire au défroqué de Mauchamps, cet administrateur qui « régénérait » le pays, en envoyant à Paris, l'argenterie et les cloches des églises en faisant renoncer les prêtres à leurs fonctions, annonçant pompeusement au chef-lieu le mariage de ceux qu'il faisait abjurer, et en mutilant les monuments ! Quelle bonne paire d'amis ces deux citoyens devaient faire ! Eh bien non ! Il était dit que ces deux caractères emportés, orgueilleux, se heurteraient bientôt.

Dans les procès-verbaux de la convention nationale, nous voyons le citoyen Dolivier envoyant le 26 brumaire an II l'argenterie de son église, se plaindre « des calomnies de Couturier ! » Pôvre Dolivier ! Combien serait intéressante l'étude de cette lutte entre l'homme qui se rendit célèbre à la Convention en demandant le 16 mars 1792 une amnistie pour Jourdan coupe-têtes et ses complices qui venaient d'ensanglanter Avignon et l'étrange personnage qui après avoir rendu le village tristement célèbre, termina bourgeoisement sa vie vers 1825 en qualité de professeur d'histoire à l'École Centrale de Seine-et-Oise.

(Histoire de l'arrondissement d'Étampes par Maxime Legrand)

Pétition de quarante citoyens des communes de Mauchamps, St Sulpice-de-Favières, Breuillet, St-Yon, Chauffour-les-Etréchy et Breux

Voisines d'Etampes et qui ont eu le bonheur de ne tremper en rien dans la malheureuse affaire arrivée dans cette ville.

Communiquée le 27 avril 1792 à la société des amis de la constitution séante aux Jacobins et présenter le 1^{er} mai à l'Assemblée Nationale, par :

- Pierre Dolivier, curé de Mauchamps et Electeur
- Paul Léonard, maire de Breuillet
- François Houdin, citoyen de St-Sulpice-de-Favières
- J.B. Feuilleret, l'ainé, citoyen de Saint-Yon

Nommés à cet effet par leurs compétiteurs.

La pétition du curé de Mauchamps à l'Assemblée Nationale

Législateurs,

Jetez sur nous un regard de bonté, et daignez nous entendre avec indulgence. Vous voyez en nous des habitants de différentes communes qui avoisinent Etampes, et qui ont le bonheur de n'être entrées pour rien dans la trop malheureuse affaire qui est arrivée dans cette ville. En venant vous exprimer nos sentiments, sur cet évènement lamentable, et ceux de nos concitoyens qui nous ont chargés de leur adhésion, nous ne sommes pas sans quelque confiance qu'ils ont droit de vous intéresser.

Depuis la funeste journée qui a rendu nos voisins coupables nous regardons non sans effroi, autour de nous et nous frémissons du danger qui nous entourait de devenir aussi nous-mêmes les complices d'un crime que l'égarement fit commettre, et dans lequel nous eussions pu être entraînés par ignorance, ou même sous le rapport d'un bien. Nous sommes assez heureux pour nous trouver innocents : nous nous en félicitons ; mais il ne nous conviendrait pas de nous en prévaloir.

Hélas ! La cause pour laquelle nos voisins s'étaient épris d'un zèle inconsidéré et répréhensible, est aussi la nôtre ; et si nous abhorrons le crime qui en a été la suite, leur malheur d'y avoir donné lieu, contre leur gré, nous porte vivement à les plaindre qu'une erreur souvent pardonnable dans son premier principe peut, quelquefois, devenir criminelle et funeste dans ses suites ! Une alarme générale sur les subsistances s'était répandue dans toute la contrée ; on parlait d'immenses enlèvements de blé pour l'étranger ; cette rumeur qui allait en grossissant, et sur laquelle on a toujours dédaigné de calmer nos esprits, nous aigrissait d'autant plus que nous croyions y voir le double complot de nous affamer et de faire passer nos subsistances à nos ennemis.

C'était, peut-être, une erreur perfidement insinuée ; mais au milieu de tant de sujets de méfiance, que pouvions-nous nous figurer autre chose de ce zèle inquiétant à vider nos greniers ? De quel œil pouvions-nous envisager ces rapides enlèvements de blé, dont on ne constatait publiquement ni le besoin ni la destination et qui en faisait hausser le prix à chaque marché d'une manière consternante ? Déjà il se vendait trente-deux, trente-trois livres à Etampes, et on voyait le moment où il allait venir à quarante. C'est dans ces circonstances ; c'est excité par de tels motifs ⁽¹⁾ ; que s'est fait le mouvement dont la fin a été si déplorable.

Législateurs, nous gémissons amèrement avec vous sur le sort du magistrat qui y a péri victime ; mais combien de nous paraîtrait il pas plus digne d'éloges si, au lieu de s'en être tenu à une âpre et repoussante inflexibilité, il eut pris d'avantage conseil d'une salutaire et courageuse prudence ! Il eut conservé la vie et il eut épargné un crime au peuple. Cette dernière considération aurait bien dû au moins le toucher pour sa gloire.

⁽¹⁾Je suis proche voisin du lieu où elle a pris naissance, et, d'après tous les renseignements particuliers qui me sont parvenus et qui portent en moi une pleine conviction, je puis certifier qu'elle n'a eu d'autre cause que l'alarme populaire sur les subsistances, et qu'on ne s'y proposait que de faire diminuer le prix du bled : démarche qui n'était envisagée que comme un moyen de mettre des bornes à la cupidité des vendeurs, et non pour leur faire aucune véritable injustice. Peut-être doit-on attribuer tous ces soulèvements, dont l'explosion s'est manifestée en tant d'endroits et qui avait si bien l'air combinée, aux secrètes manœuvres de nos ennemis ; mais celui-ci n'est qu'une suite d'un mouvement donné ; c'est le renchérissement du bled, c'est la faim ou la crainte de la faim qui en ont été les seuls instigateurs. Du reste, je ne prétends pas justifier cette conduite, mais je la présente pour ce que je crois qu'elle est. Je signe cette note pour tout l'ouvrage ; il doit avoir un garant, et c'est moi qui le suis.

(Pierre Dolivier, Curé de Mauchamps et électeur)

Discours prononcé aux Jacobins
Dans la séance du vendredi 27 avril 1792

« Frères et amis,

« Vous formez la partie du peuple qui lui donnez, par vos lumières et votre énergie, cette force et cette consistance qui le fait triompher de ses ennemis, et ce qui est plus encore, de ses propres préjugés, par lesquels on avait eu soin de l'enchaîner en tant de manières, pour le dominer et le fouler plus à l'aise, vous combattez vigoureusement pour les droits de l'humanité : courage, braves citoyens ne vous désistez pas que vous n'en ayez fait l'entière conquête : c'est aussi en faveur de l'humanité que nous venons présenter une pétition à l'assemblée nationale, au nom de quarante citoyens, voisins d'Etampes. L'objet de notre pétition est d'une grande importance ; mais nous avons à lutter contre une grande prévention ; et nous, Hommes simples et champêtres, nous n'avons de moyen pour la faire valoir que notre bonne volonté. Amis et frères, nous avons une pleine confiance en votre civisme et en vos lumières ; soyez juges de notre démarche ; aidez-nous de vos conseils et si nos vues vous paraissent dignes des vôtres fortifiez nous de votre assentiment. »

Curieux acte de mariage de Pierre Dolivier curé de Mauchamps

« Aujourd'hui douze novembre l'an milsept cent quatre-vingt-douze et le premier de la République Française, après publication et les formes prescrites par la loi, se sont présentés à la maison commune qui n'est autre que l'église, Pierre Dolivier, curé de cette paroisse depuis environ huit ans (1784), âgé de quarante-six ans, depuis le vingt et un octobre dernier, né à Neschers département du Puy-de-Dôme, fils de défunt Jacques Dolivier, en son vivant notaire au dit Neschers et de défunte Marie Mayrand, son épouse, d'une part et Marie Chosson, née à Saint-Alban-du-Rhône, département de l'Isère, le dix-neuf janvier milsept cent soixante-six, fille des défunts François Chosson, cultivateur et Jeanne Bouchenu, son épouse, demeurant depuis deux ans avec le dit Pierre Dolivier, d'autre part, assisté des témoins cy-dessous nommés savoir, Henri Salmon, curé de Champigny, âgé de cinquante-six ans, Pierre-François Lavau, curé de Chauffour, âgé de trente-huit ans, Charles Ruffier, curé de Notre Dame D'Auvers, âgé de cinquante-quatre ans, Claude Dupre, imprimeur du district d'Etampes, y demeurant, âgé de quarante ans, Jacques Lesieur, cultivateur demeurant à Mauchamps, âgé de trente-sept ans, lesquels ayant requis mon ministère à défaut d'Officier Public nommé à cet effet, ont déclaré en ma présence à haute et intelligible voix qu'ils se prenaient mutuellement en mariage. Et moi, maire de cette commune de Mauchamps, soussigné en présence des susdits témoins ai prononcé au nom de la loi que le dit Pierre Dolivier et Marie Chosson étaient unis en mariage. Après quoi les deux présents nous ont déclaré qu'ils avaient un fils nommé Pierre, Camille, né à Paris le cinq février de la présente année sur la paroisse de Saint-André-des-Arcs et baptisé sous leur nom dans l'église de la dite paroisse. »

PARREIN : Pierre Gibergues, prêtre à l'assemblée nationale du département du Puy-de-Dôme.

MARREINE : Angélique, Victoire Daubigny, et ont requis que mention en fut faite dans le présent acte, cela fait, les contractants et les témoins, cy-dessus nommés ont signé ainsi qu'il suit, etc.

Signé : Gardien, Maire - Dolivier, Chosson
Ruffier, curé ; Lavau, curé de Chauffour
Salmon, curé de Champigny

NAISSANCE D'HELOISE DOLIVIER

Aujourd'hui deux juin milsept cent quatre-vingt treize de l'an II de la République Française, Pierre Dolivier, curé, demeurant à Mauchamps a déclaré que hier premier juin, une heure du matin, il était né en cette commune une enfante fille dudit Pierre Dolivier, curé de cette commune de Mauchamps et de Marie Chosson sa femme auxquels il a été donné présentement les prénoms de Marie-Héloïse.

Le tout fait en présence de Charles Ruffier, curé de Notre Dame d'Auvers et de Marie-Antoinette Brunete, femme de Louis Mathieu Petit, juge de paix du canton de Chamarande, demeurant à Rimoron, paroisse de Breux, tous deux témoins majeurs, exigé par la loi qui ont, avec nous, Officier Publique, signé :

J. Lesieur, Officier Publique

Brunete, femme Petit - Ruffier, curé Dolivier
Marguerite de Provence, femme de Saint-Louis
A Boissy-sous-St-Yon et à Saint-Sulpice-de-Favières

L'église de Saint-Sulpice de Favières fut construite avec les aumônes de pèlerins et aussi avec le secours de Louis IX, roi de France qui fut intéressé à sa construction par son confesseur Guillaume Cordelier et par la reine Marguerite de Provence, qui venait souvent à Montlhéry et à Boissy-sous-St-Yon, et qui vint certainement visiter les reliques de Saint-Sulpice.

(Hist. De l'arrondissement d'Etampes, par Maxime Legrand)

Tentative d'assassinat du Curé de Torfou en 1690

Le curé de Bableu indique son arrivée par la mention suivante :

« Le vingt-deux juillet 1679 j'ai pris possession de la cure de Torfour (sic) où ces messieurs m'ont reçu avec amitié »

« De Bableu, curé de Tourfour »

Il fut en 1690 victime d'une tentative d'assassinat qu'il raconte en ces termes :

« le mardy vingtième du mois de juin en l'année mil six cent quatre-vingt et dix, moy curé de Torfou, revenant de reconduire Monsieur le curé de Mauchant, je fus attaqué sur le grand chemin tenant au chemin Pellerin par le nommé René Joineau, porcheux, avec un gros levier et le nommé Jean Fontaine, le jeune, son serviteur, caché derrière une futaille ? (vraisemblablement une futaie) qui parut muny aussy d'un autre levier, lequel asséna son coupt sur ma teste et l'abaissant ledit coupt me fust donné au bas des reins, la plaie large comme un chapeau, le tout sans avoir donné aucun subjects audicts Joineau et Fontaine assassinateurs.

J'ay fait ma plainte à la justice de Basville et me suis fait visiter par le nommé Ballé, chirurgien à Boissy ; qui a fait son rapport ; il y a eu prise de corps contre ledit Fontaine, assignation personnel audit Joineau.

Le respect que j'ay eu pour Monsieur De Lamoignon à cause que ledit Joineau et Fontaine estoient ses porcheux (fait que) je n'ay poursuivi davantage ; il faut se garder desdits deux meurtriers. »

La Fronde à Juvisy

Juvisy malheureux village
Ou manqua si peu de courage
Qu'ils en avoient apporté tous
Sans toi Corbeil était à nous

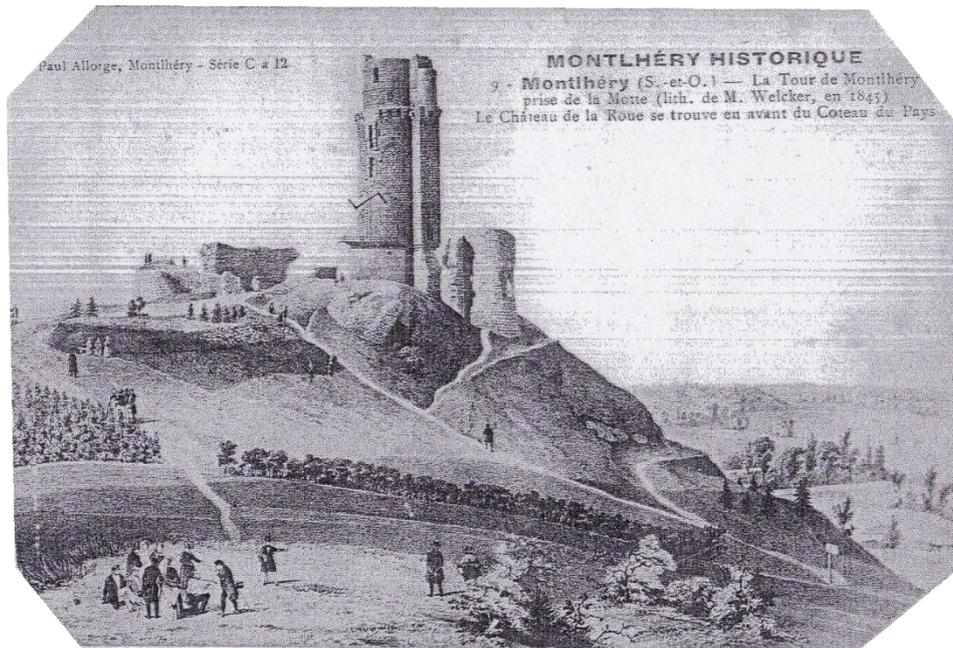
Le dimanche ou le vingt-quatre
Sortirent tout prêts à se battre
Sans manteaux, en mignards souliers
Le bas de soye et les jartiers
(Car ceux qui craignaient plus les crottes
N'avoient que de petites bottes)
Gage lecteur que tu m'attends
A nommer nos fiers habitants
Qui contre la pluie et l'orage
N'avoient porté que leur courage
Et qui la plupart les pieds-nuds
De Juvisy sont revenus
Ouy, je veux chanter la journée
Depuis dite de Juvisiy
Alors que le bourgeois choisy
Portant la plume sur l'oreille
A teste frisée, à poil ras
Bastons, ferrats et non ferrats
Quoy qu'à my-jambe dans la boue sur ses terres faisait la rouë
Et portant la fierté dans l'œil
Marchoit pour assieger Corbeil

(Saint-Julien V T.II p.68 choix des mazarinades)

Le télégraphe aérien (Par R.D.)

Le télégraphe aérien fut imaginé par Guillaume Amontons (1663-1705), physicien, membre de l'Académie des Sciences en 1699, et réalisé en 1790 par Claude Chappe, né à Brûlon (Maine) en 1763 mort en 1805, dont le mérite de l'invention lui fut contesté, il eut du moins celui de l'exécution, et fit en 1793 la première application de la télégraphie aérienne.

Il honora notre région en utilisant la tour du clocher de Torfou, la tour de Pocancy et celle de Montlhéry (notre photo)



Le clocher de Torfou servit aussi à César François Cassini de Thury (né à Paris en 1714, mort en 1784), pour la triangulation de la carte de France. Comme il ne put achever cette vaste entreprise, son fils Jacques Dominique Cassini de Thury (1748-1845), fut chargé de la terminer. Ce dernier mourut âgé de 97ans.

En 1877, le colonel Laussedat fit aussi sur la plate-forme de ce même clocher de Torfou, des expériences du télégraphe optique au moyen de la lumière électrique en correspondance avec le Val de Grace.

On peut constater sur notre carte postale que Claude Chappe n'utilisa que la butte de la tour de Montlhéry, pour cette raison que cette tour était encore en ruines et sans plate-forme. C'est Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879) qui la restaura d'une manière peu heureuse (briques rouges), au moment où le télégraphe aérien était déjà dépassé.

Egly (S. et O)
La fontaine d'Aspaix ou d'Espaix (ou mieux) des Cépées
(Par M.G. Courty)

Lorsque les patriciens romains vinrent avec leur famille s'établir en Gaule au commencement de l'ère chrétienne, non seulement ils respectèrent les fontaines pour lesquelles les populations gauloises après les préhistoriques conservaient une grande vénération, mais encore ils mirent tout leur art et leur science, pour les aménager d'une façon rationnelle. Les ex-voto, des médailles à l'effigie des empereurs romains, attestent aujourd'hui les nombreuses offrandes offertes jadis aux divinités à l'occasion de guérisons obtenues par les eaux minérales. Malheureusement, les invasions des barbares notamment les incursions sarrazines, en détruisant les villes florissantes des Gallo-romains qui suscitaient de la part des envahisseurs de grandes convoitises, firent disparaître du même coup les stations minérales et thermo minérales.

Aux époques romaines, les principales sources de la région d'Arpajon, comme celles de Vichy, soulageaient les égotants atteints de la goute.

De même que les eaux de Luchon et d'Amélie-les-Bains étaient chez les romains bien connues pour la guérison des voies respiratoires, celles d'Aix-en-Savoie, de la Bourboule et de Plombières étaient renommées pour combattre les douleurs et les affections de la peau, etc...

Ce n'est que sous les Médicis que les eaux thérapeutiques reprirent une vague nouvelle grâce à l'inspiration de la Grande Catherine, si connue pourtant par ses féroces cruautés, de mémorable mémoire.

Une des fontaines les plus fameuses de la zone arpajonnaise est celle dite d'Aspaix ou d'Espaix< ; Elle sort d'une cavité entièrement comblée par des matières organiques mais le débit fut tel naguère que son écoulement naturel s'effectuait dans la rivière d'Orge dont le cours a été tant de fois modifié à travers l'histoire.

Cette fontaine d'Espaix ou fort probablement des Cépées, se trouve sur le territoire d'Egly au lieudit « les joncs » elle est marquée par une petite « sauloie » entourée de « joncs à balai » et n'offre qu'un évasement de deux mètres cinquante environ de diamètre.

Il est possible d'y enfoncer une perche de bois jusqu'à deux mètres de profondeur.

C'est la seule voisine d'Arpajon où l'eau sort verticalement de terre, en montrant qu'il ne s'agit point là d'une simple nappe phréatique, mais d'une source artésienne. C'est par ce côté-là qu'elle est intéressante car la composition de l'eau diffère hygrométriquement de celle des eaux grès calcaires de la région avoisinante.

Les eaux de la fontaine d'Aspaix ou mieux des cépées, inutilisables quant à présent du moins ; ont été connues des romains car un ex-voto en grès sculpté trouvé dans les alentours et qui fait partie de la collection du Comte de Saint-Perier (château de Morigny-Champigny), tend à confirmer la manière de voir.

Partie Folklorique

La légende de la fontaine des Cépées ou d'Espaix s'est transmise par l'imagerie d'Epinal et par la tradition populaire :

« Une diligence conduite par quatre chevaux s'étant emballée dans la côte du bas de Torfou, vint un jour à s'enliser à l'emplacement de cette fontaine. La diligence venant à disparaître complètement dans la vase avec les voyageurs et le postillon, il ne resta plus à Ciel ouvert rapporte-t-on que l'extrémité du fouet du conducteur. Tous les efforts effectués pour retirer la voiture restèrent naturellement vains. »

S'il semble difficile d'admettre cette légende à la lettre elle peut quand-même être basée sur un certain nombre d'accident résultant du délayage des dépôts argileux.

Georges Courty, prof. De géologie (1875-1953)s